

PRIX JEANNE HERSCH

en éthique ou philosophie morale

Récompense un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat, original et rigoureux, de réflexion et d'analyse éthique.

Montant 5'000 CHF

Conditions particulières Le concours est ouvert aux diplômé-e-s de toutes les Facultés. Les candidat-e-s doivent être âgé-e-s de moins de 35 ans. Les mémoires de maîtrise doivent avoir obtenu la note minimale de 5.5 et avoir été validés lors d'une session d'examen de l'année civile en cours.

Modalités d'inscription Envoyer le dossier de candidature, constitué d'un exemplaire du travail, d'une lettre de candidature soulignant son originalité, d'une lettre de recommandation du directeur ou de la directrice de mémoire ou de thèse et d'un CV, à l'adresse suivante :

Fondation Arditi
18, rue Michel-Chauvet
Case postale 3118
1211 Genève 3

Renseignements Fondation Arditi
022 839 95 00

Délai d'inscription 30 septembre

Ce prix est attribué par la Fondation Arditi, en association avec l'Université de Genève.

